



# BULLETIN D'ANALYSE

## Régions rurales et petites villes du Canada



Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada  
Vol. 2, n° 5 (mars 2001)

N° 21-006-XIF au catalogue

## ÉVALUATION DU BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DES CANADIENS RURAUX AU MOYEN D'INDICATEURS DE REVENU

*Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman, Statistique Canada*

### FAITS SAILLANTS

- ◆ Les familles rurales déclarent des revenus relativement faibles.
- ◆ L'écart entre les revenus des familles rurales et les revenus des familles urbaines s'est rétréci avec le temps.
- ◆ Les familles rurales des provinces de l'Atlantique et du Québec touchent des revenus relativement plus faibles, alors que ceux des familles rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont relativement plus élevés.
- ◆ Les régions rurales comptent une plus petite proportion de familles à faible revenu, selon l'indicateur du seuil de faible revenu (SFR) qu'utilise Statistique Canada et qui comprend un rajustement du coût de la vie pour les diverses classes d'urbanisation.
- ◆ Par contre, l'utilisation de la « mesure de faible revenu » (MFR) qui correspond à la moitié du revenu médian national, calculé en fonction de la taille de la famille, révèle que les régions comptent une plus forte proportion de familles à faible revenu.
- ◆ La répartition du revenu est « plus égale » dans les régions rurales que dans les régions urbaines.
- ◆ L'immigration de jeunes adultes de 25 à 29 ans est moins importante dans les communautés regroupant une forte proportion de familles à faible revenu (quelle que soit la mesure utilisée pour calculer le faible revenu).
- ◆ Les résidents ruraux reçoivent relativement plus de transferts sociaux et paient relativement moins d'impôts.

### Introduction

L'amélioration du bien-être des Canadiens ruraux constitue l'un des objectifs énoncés de la politique rurale du gouvernement fédéral (Mitchell, 2000). Le « bien-être » englobe de nombreuses composantes économiques et non économiques. Le présent bulletin vise à fournir un aperçu du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen de divers indicateurs de revenu.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

**Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada**

ISSN 1481-0972

Rédacteur :

Ray D. Bollman

(ray.bollman@statcan.ca)

Tél. : (613) 951-3747

Télécopieur : (613) 951-3868

Publié en collaboration avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le **Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada** est une publication hors série de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. On peut se le procurer sans frais à l'adresse [http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi).

Comité de revue : Denis Chartrand, Ross Vani, Norah Hillary, Rick Burroughs, Heather Clemenson, Aurelie Mogan et Lucie Bourque.

Remerciements particuliers à :  
Cindy Heffernan et Josée Bourdeau.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.  
©Ministre de l'Industrie, 2001.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, enregistrée sur ordinateur ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable des :

Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

**Définitions**

*La plupart des données sur les revenus fournies dans le présent bulletin proviennent de l'ancienne Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), qui a été remplacée par l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. L'échantillon utilisé pour l'EFC a été tiré de la base de sondage de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EFC ciblait toutes les familles et les particuliers résidant au Canada, à l'exception des personnes vivant dans les territoires, les établissements et les réserves.*

*Au fins de l'EPA, la « population rurale » désigne généralement, les particuliers qui vivent à l'extérieur des centres de 1 000 résidents ou plus et des zones de navetage des centres urbains de plus de 10 000 habitants. Les régions urbaines se rapportent aux régions qui ne sont pas rurales.*

*La « famille » désigne un groupe de particuliers (deux ou plus) qui partagent un même logement et qui sont unis par le sang, le mariage ou l'adoption. Ainsi, tous les parents qui vivent ensemble forment une famille, quel que soit leur lien de parenté. Cette définition de la famille constitue la définition de la « famille économique ».*

*Le terme « particulier », aux fins du présent bulletin, désigne toute personne de 15 ans ou plus qui reçoit un revenu en espèces au cours de l'année de référence.*

## Revenu moyen des familles

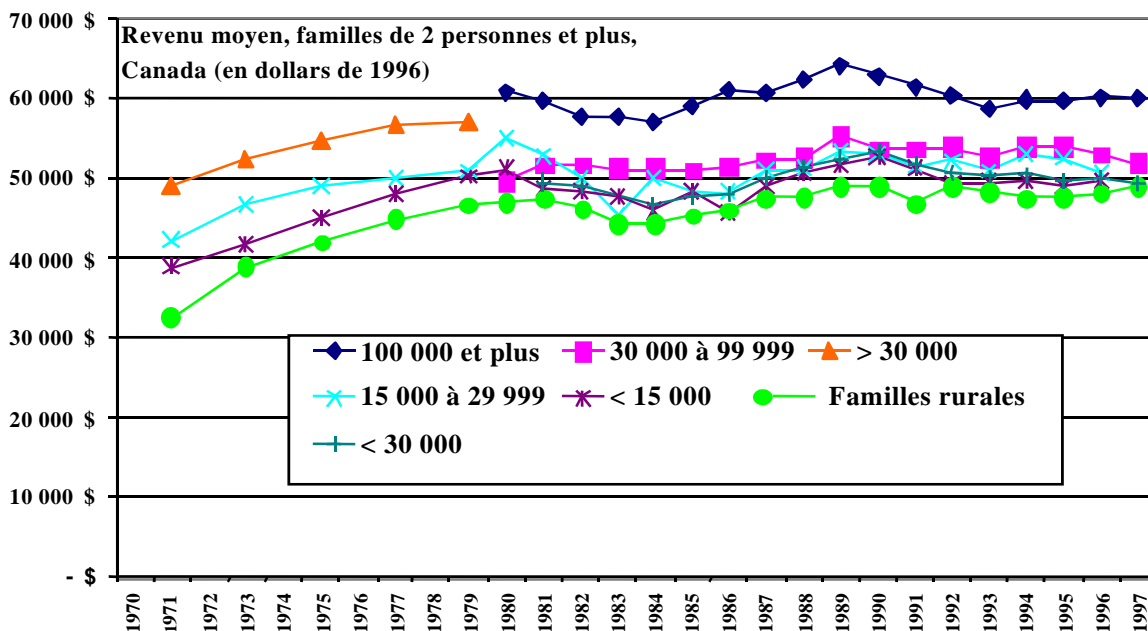
Les revenus sont relativement faibles dans les régions rurales. Au cours des trois dernières décennies, les familles rurales ont enregistré les revenus moyens les plus bas, alors que les régions plus peuplées (100 000 habitants ou plus) ont touché les revenus les plus élevés (figure 1).

En 1997, le revenu moyen des familles vivant dans les régions rurales s'établissait à 48 850 \$, alors qu'il était de 59 920 \$ pour les familles vivant dans des centres de 100 000 habitants ou plus (en dollars constants de 1996).

Les revenus les plus bas ont été enregistrés à la fin de la récession en 1983. Au cours des années 1980, les revenus ont atteint à nouveau les sommets qu'on avait connus avant la récession. Dans les années 1990, les revenus ont baissé dans les régions urbaines mais sont demeurés essentiellement les mêmes dans les régions rurales. Par conséquent, en 1997, les revenus des familles vivant dans les régions urbaines n'avaient pas augmenté beaucoup par rapport aux bas niveaux du temps de la récession, alors que les revenus dans les régions rurales se situaient encore près des sommets enregistrés avant la récession. Il en est donc résulté une diminution de l'écart entre les revenus des familles rurales et ceux des familles urbaines.

Figure 1

### Revenu moyen le plus bas chez les familles rurales



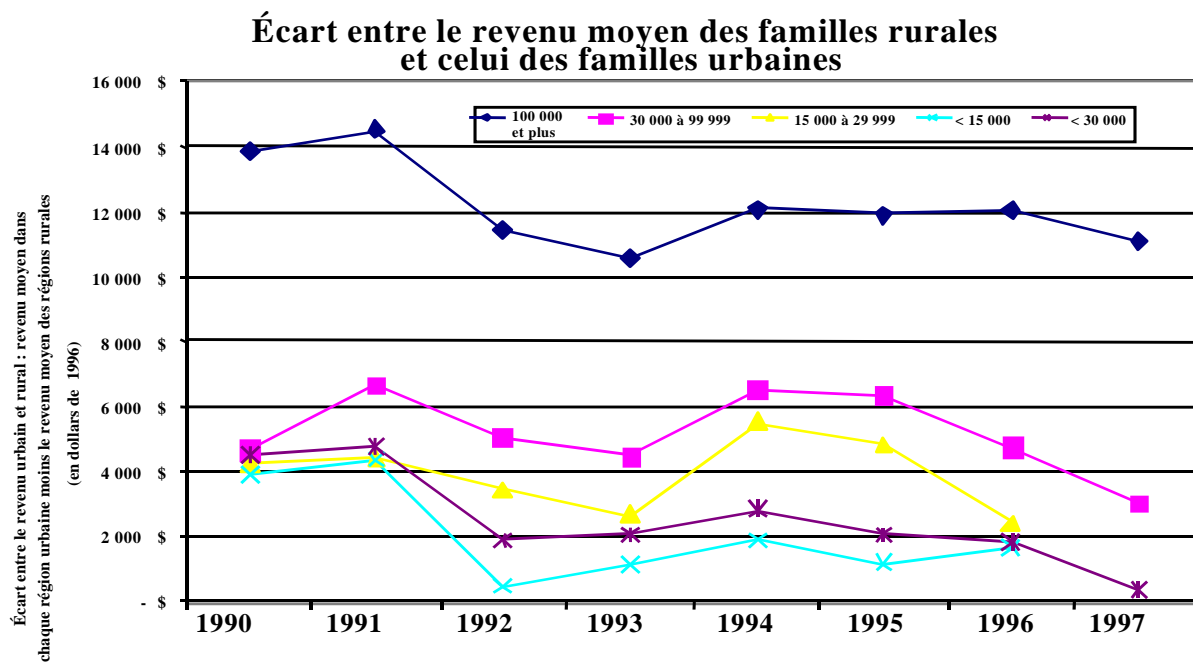
Source : Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (n° 13-207 au catalogue)

En comparant les revenus des régions rurales et ceux de chacune des classes d'urbanisation (figure 2), on réalise que l'écart entre les revenus des régions rurales et les revenus des petites villes est celui qui a le plus rétréci. Depuis 1990, l'écart entre le revenu moyen des régions rurales et celui des villes de moins de 15 000 habitants a perdu 58 %. Même si l'on établit la comparaison avec la classe d'urbanisation de 100 000 habitants et plus, l'écart entre le revenu des régions rurales et celui des régions urbaines a diminué de 20 %. À partir de 1997, le revenu moyen d'une famille rurale n'était inférieur que de 359 \$ à celui d'une famille vivant dans une région urbaine comptant moins de 30 000 habitants.

On constate les mêmes tendances pour les revenus familiaux médians (Rupnik et autres, 2001). Les familles rurales touchent des revenus médians plus faibles et l'écart entre le revenu médian des régions rurales et celui des régions urbaines s'est rétréci avec le temps.

On observe la même tendance en ce qui concerne le revenu des particuliers (Rupnik et autres, 2001). Les Canadiens ruraux déclarent des revenus moyens et médians inférieurs à ceux des Canadiens urbains. En outre, comme ce fut le cas pour les familles, l'écart entre le revenu des particuliers ruraux et celui des particuliers urbains a diminué au cours des années 1990.

Figure 2

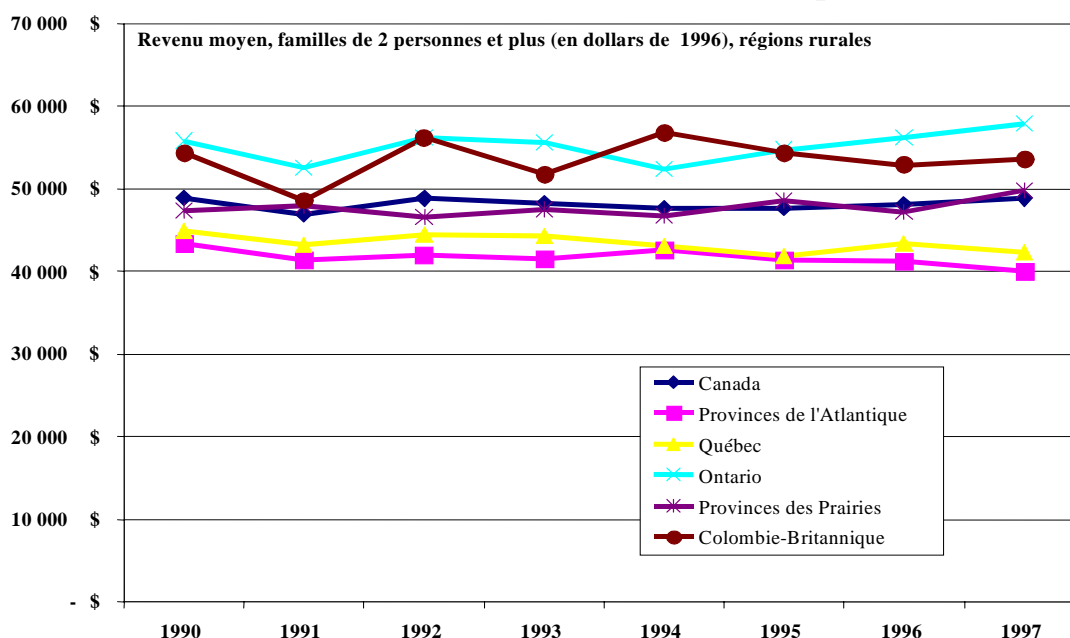


Source : Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (n° 13-207 au catalogue).

Au cours des années 1990, les revenus moyens des familles rurales se sont en général maintenus dans chaque province (figure 3), de même que dans l'ensemble du Canada. Le revenu moyen le plus élevé a été enregistré chez les familles rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, alors que celles des provinces de l'Atlantique et du Québec accusaient le revenu moyen le plus bas.

Figure 3

### Revenu moyen le plus élevé chez les familles rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique

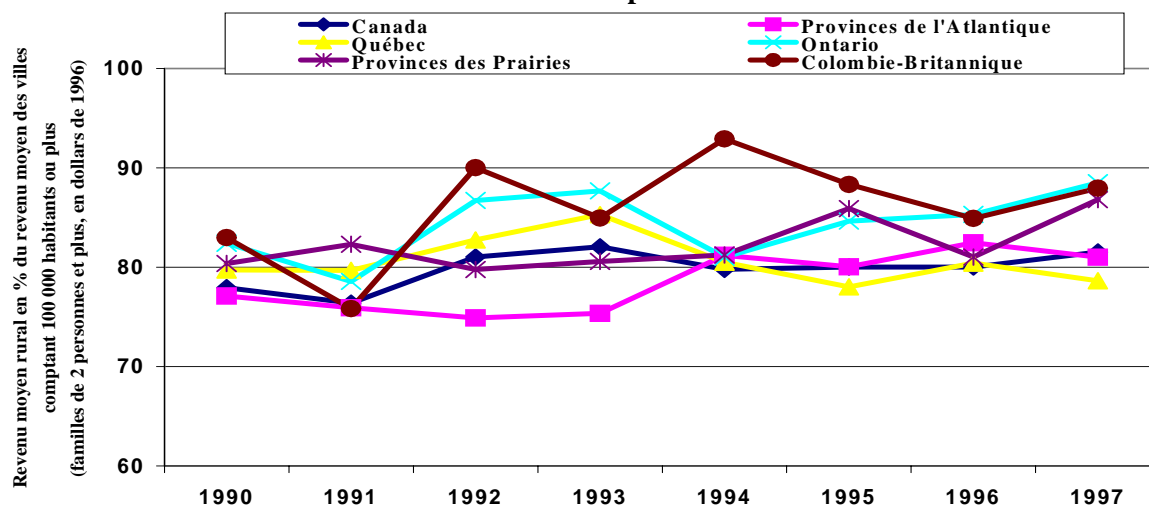


Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

En plus d'être le plus élevé comparativement à toutes les régions rurales du Canada, le revenu des familles rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique se rapproche davantage du revenu des familles vivant dans les grandes villes de chacune de ces provinces que du revenu des familles vivant dans d'autres régions (figure 4). Le revenu des familles rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique était généralement inférieur de 10 % à 15 % à celui des familles vivant dans les régions qui comptent 100 000 habitants ou plus dans ces deux provinces. Par opposition, le revenu des familles rurales du Québec est d'environ 20 % inférieur au revenu des familles vivant dans les régions urbaines québécoises de plus de 100 000 habitants. Au cours des dernières années, c'est au Québec que l'on a observé l'écart le plus important entre le revenu des familles rurales et celui des familles vivant dans les grands centres urbains.

Figure 4

**L'Ontario et la Colombie-Britannique enregistrent l'écart le plus faible entre les revenus des familles rurales et celui des familles vivant dans les villes de plus de 100 000 habitants**



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

**Proportion des familles dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (SFR)**

Au cours des années 1990, la proportion de familles à faible revenu n'a pas énormément varié au sein de chaque classe d'urbanisation. On a constaté que le nombre de familles ayant un revenu inférieur au SFR (figure 5) était moins élevé dans les régions rurales, alors qu'il était plus élevé dans les grandes villes. Dans les régions rurales, le nombre de familles à faible revenu est demeuré à un peu moins de 10 %, alors que ce taux variait entre 16 % et 18 % pour les familles vivant dans les régions qui comptent 500 000 habitants ou plus.

Ces données indiquent que les communautés rurales sont mieux nanties que les centres urbains, c'est-à-dire qu'une plus faible proportion de leurs résidents détiennent un pouvoir d'achat relativement limité.

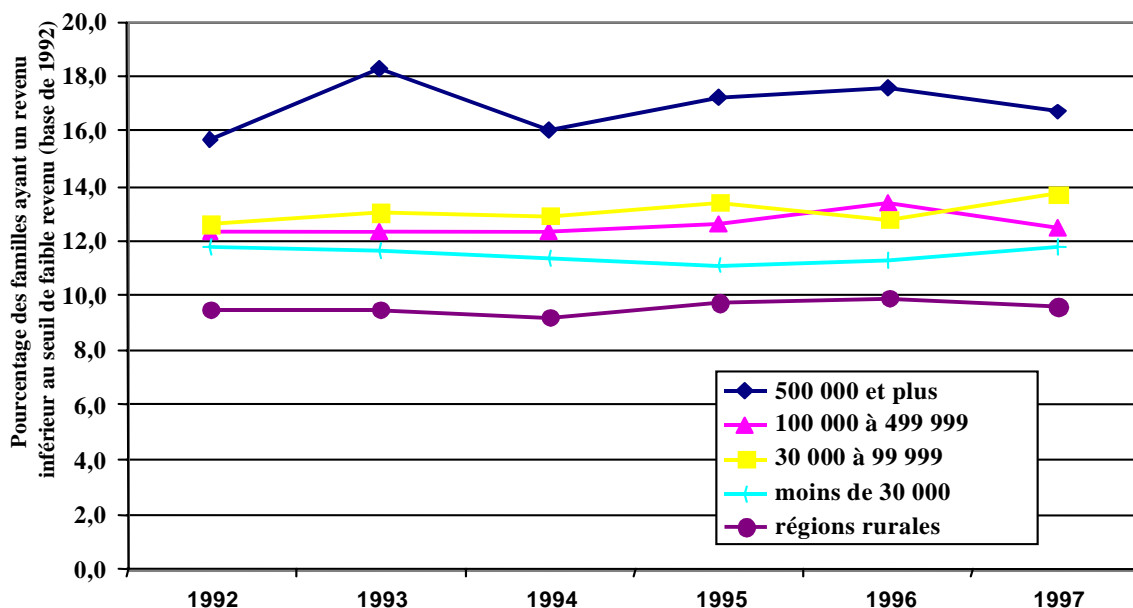
Le **seuil de faible revenu (SFR)** est établi d'après des données tirées de l'Enquête sur les dépenses des familles de Statistique Canada, maintenant connue sous le nom d'Enquête sur les dépenses des ménages. Le SFR indique le niveau de revenu en dessous duquel une famille se trouve en situation difficile car elle doit, pour se procurer le nécessaire, dépenser une plus grande part de ses revenus que la somme consacrée par une famille moyenne de taille semblable. Plus précisément, le SFR désigne le niveau de revenu sous lequel une famille pourrait vraisemblablement consacrer à l'alimentation, au logement et à l'habillement une part de son revenu correspondant à 20 points de pourcentage de plus que la famille moyenne. Des seuils différents existent pour sept catégories de familles classées en fonction de la taille, des célibataires aux familles comptant sept personnes ou plus, et pour cinq classes de communautés, des régions rurales aux régions urbaines dont la population est de plus de 500 000 personnes. Pour chaque classe de familles, les régions rurales enregistrent le SFR le plus bas en raison du faible coût du logement dans ces régions.

Pour établir la proportion des particuliers touchant un faible revenu, on fixe le seuil approprié d'après la taille de la famille et la taille de la communauté.

La proportion de familles dont le revenu est inférieur au seuil fixé constitue une indication du bien-être économique de la communauté car elle représente la part des résidents de cette communauté qui détiennent un pouvoir d'achat relativement limité.

Figure 5

**Les régions rurales enregistrent la plus petite proportion de familles à faible revenu (d'après le SFR)**



Source : Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (n° 13-207 au catalogue).

## **Proportion de familles dont le revenu est inférieur à la mesure de faible revenu (MFR)**

Au cours des années 1990, les proportions liées au faible revenu au sein de chaque classe d'urbanisation ont peu varié, tant selon la mesure du SFR que celle de la MFR. Toutefois, d'une classe à l'autre, les proportions enregistrées selon la MFR ont affiché une tendance opposée aux résultats obtenus avec le SFR. Contrairement au SFR, la MFR révèle une plus forte proportion de familles à faible revenu dans les régions rurales, alors que les régions les plus peuplées (500 000 habitants et plus) comptent la plus faible proportion (figure 6). D'après la MFR, environ 15 % des familles à faible revenu vivent dans les régions rurales, alors que le taux s'établit à 12 % dans les régions dont la population compte 500 000 habitants et plus.

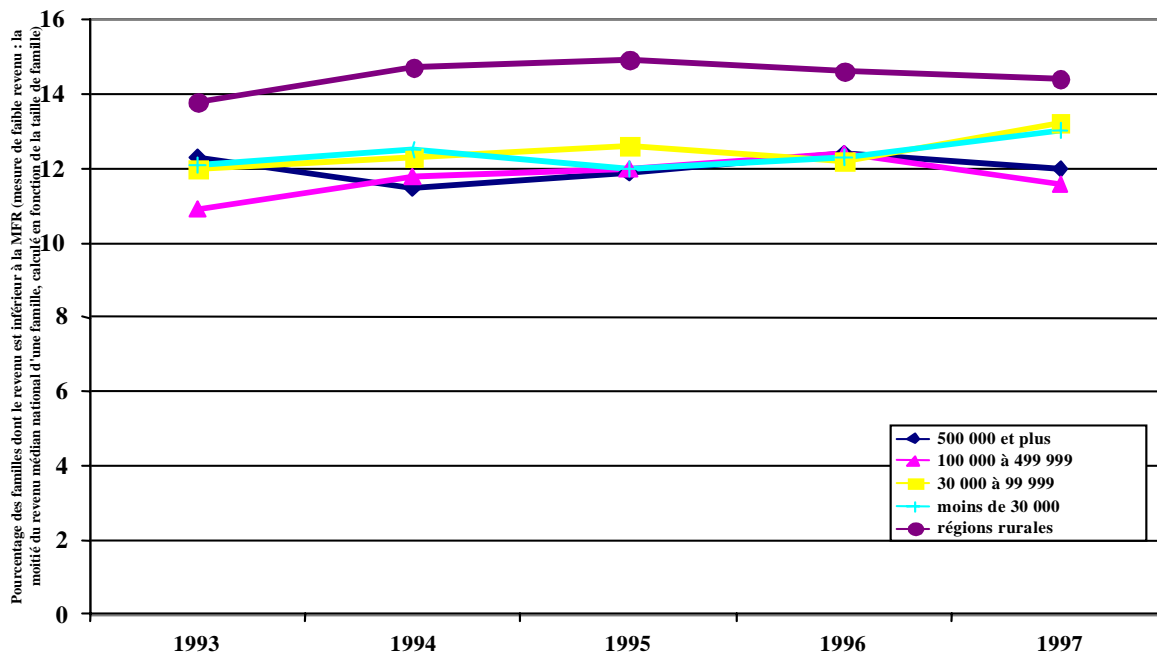
La **mesure de faible revenu (MFR)** équivaut à la moitié du revenu médian national d'une famille, calculé selon la taille de la famille. Le rajustement en fonction de la taille repose sur l'hypothèse que chaque adulte supplémentaire entraîne un accroissement des besoins de la famille correspondant à 40 % des besoins du premier adulte. Dans le cas d'un enfant de moins de 16 ans, cet accroissement représente 30 % des besoins du premier adulte, sauf dans le cas d'une famille comptant un seul adulte où l'augmentation attribuable au premier enfant équivaut à 40 % des besoins du seul adulte. Il est à remarquer qu'aucun rajustement du coût de la vie n'est effectué entre les classes d'urbanisation.

La proportion de familles dont le revenu est inférieur à la MFR constitue une indication du bien-être économique de la communauté, car elle représente la part des résidents de cette communauté qui détiennent un pouvoir d'achat relativement limité.



Figure 6

Les régions rurales enregistrent la plus forte proportion de familles à faible revenu (d'après la MFR)



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

D'après cet indicateur, les communautés rurales sont moins bien nanties que les communautés urbaines, c'est-à-dire qu'une plus forte proportion de leurs résidents reçoivent un revenu inférieur à la mesure de faible revenu (MFR).

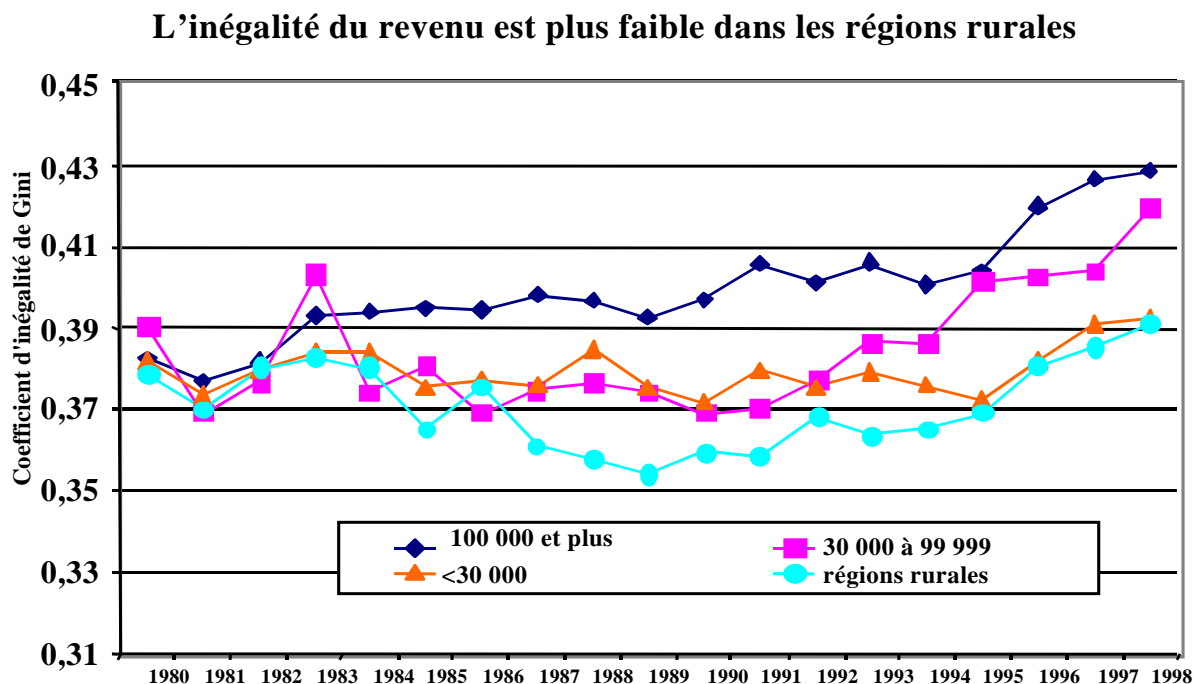
Cette constatation est surtout attribuable au fait que la MFR compare le revenu familial au revenu médian national. Étant donné que la population rurale déclare des revenus inférieurs, les régions rurales comptent, selon cette mesure, la plus forte proportion de familles à faible revenu. La MFR n'inclut pas de rajustement du coût de la vie. Toutefois, les salaires sont souvent inférieurs dans les régions rurales en raison du coût de la vie moins élevé. Par conséquent, les revenus sont plus faibles mais la MFR indique une plus forte incidence de faible revenu dans ces secteurs. Le niveau de revenu (plus bas) déclaré dans les régions où le coût de la vie est moins élevé pourrait cependant avoir la même valeur réelle que le revenu (plus élevé) dans une région où le coût de la vie est plus élevé. Ainsi, même si la valeur réelle du revenu était la même dans les deux régions, la MFR serait plus élevée dans les régions à faible revenu.

## Coefficient d'inégalité de Gini

Le coefficient d'inégalité de Gini est plus bas dans les régions rurales. Depuis les années 1980, le plus faible degré d'inégalité des revenus a été enregistré dans les régions rurales, alors que les centres comptant une population de 100 000 habitants et plus accusaient le taux le plus élevé (figure 7).

Le coefficient de Gini mesure, dans le cas du revenu, le degré d'inégalité dans la répartition du revenu. Dans l'échelle qui va de 0 à 1, les valeurs les plus élevées correspondent à une plus grande inégalité du revenu. La valeur 0 indique que le revenu est également réparti dans la population, c'est-à-dire que chaque unité reçoit exactement le même revenu. Au contraire, un coefficient de 1 indique une répartition parfaitement inégale, alors qu'une unité reçoit tout le revenu du régime économique. Une diminution de la valeur du coefficient de Gini peut indiquer une réduction de l'inégalité, et vice versa. Un écart de 0,01 ou plus entre deux coefficients de Gini est jugé important du point de vue statistique.

Figure 7



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Ainsi, le revenu est réparti plus également dans les régions rurales, c'est-à-dire que l'écart entre ceux qui gagnent de faibles revenus et ceux dont le revenu est élevé est moins grand dans les régions rurales que dans les régions plus peuplées. De ce point de vue, le bien-être économique dans les régions rurales est « supérieur » à celui des régions urbaines.

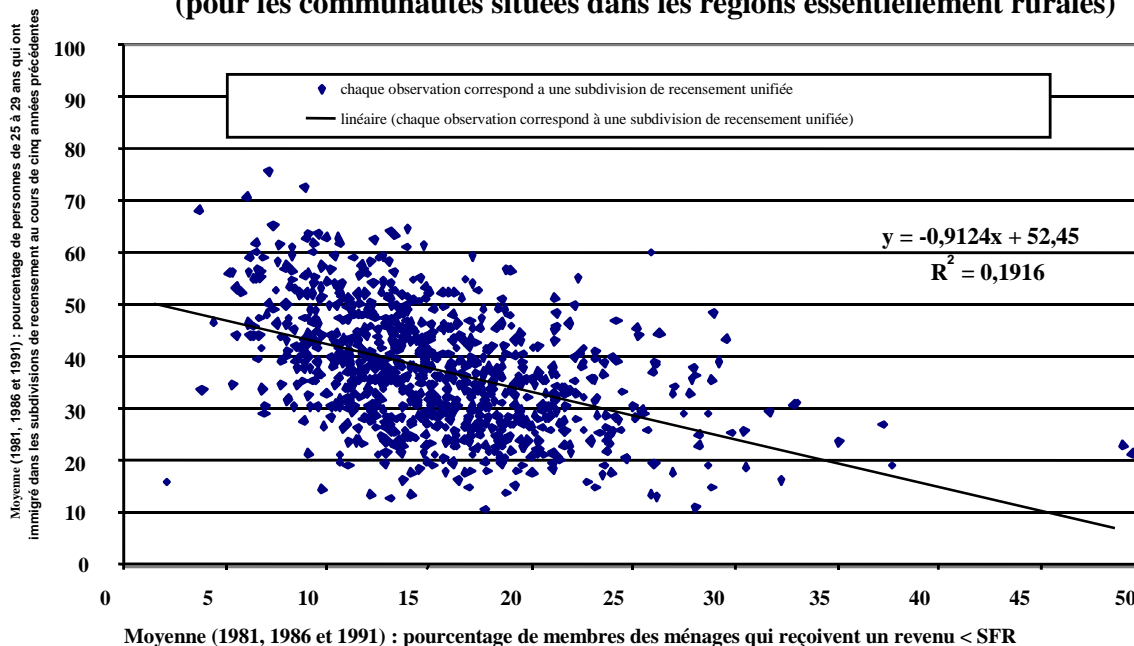
### **Corrélation entre l'immigration dans une communauté et la fréquence de faible revenu**

L'analyse qui précède repose sur l'utilisation du revenu pour évaluer le bien-être économique. Toutefois, il existe bien d'autres facteurs de « bien-être ». Il faut donc se demander si l'évaluation du bien-être correspond à la perception qu'ont les résidents ruraux de leur situation. Si le comportement des résidents ruraux correspond à nos mesures du bien-être économique, nous pourrions alors soutenir que ces mesures traduisent (du moins en partie) le niveau de bien-être tel que le perçoivent les résidents ruraux. L'élément « migration » sert dans le présent bulletin à observer le comportement des résidents ruraux. Ainsi, dans les communautés comptant une forte proportion de familles à faible revenu, la réaction attendue correspondrait à un taux d'immigration plus faible.

On examine plus précisément le taux brut d'immigration dans une communauté de personnes de 25 à 29 ans et on évalue si ce taux d'immigration est plus élevé ou moins élevé dans les communautés qui comptent une forte proportion de familles à faible revenu. Le taux d'immigration dans une communauté estimée « moins prospère » ou « plus pauvre » devrait être moindre, d'après les méthodes de calcul du faible revenu. En réalité, qu'on utilise le SFR ou la MFR pour mesurer le seuil de faible revenu, on constate un taux d'immigration plus faible dans les communautés comportant plus de familles à faible revenu (voir la figure 8 pour le SFR et Rupnik et autres (2001) pour la MFR). Moins de personnes ont immigré dans les régions où les taux de faible revenu étaient élevés, ce qui signifie que les taux de faible revenu établis d'après les méthodes utilisées dans le présent bulletin traduisent la perception des gens par rapport au bas niveau de vie.

Figure 8

**Incidence NÉGATIVE du faible revenu sur  
l'immigration de personnes de 25 à 29 ans, d'après le SFR  
(pour les communautés situées dans les régions essentiellement rurales)**



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1981, 1986 et 1991.

Il faut noter que le degré de corrélation est faible mais il semble indiquer une tendance générale. Quelle que soit la façon d'évaluer l'incidence du faible revenu, la proportion de personnes de 25 à 29 ans qui ont immigré dans ces communautés au cours des cinq années précédentes varie énormément (de 10 à 70 %). La plus grande corrélation vise les immigrants de 25 à 29 ans, alors qu'elle était plus faible chez les autres groupes d'âge (graphiques non présentés).

**Incidence des mesures gouvernementales sur le revenu par le truchement des transferts et des impôts**

Le résident moyen des régions rurales et des petites villes a reçu davantage de transferts sociaux par dollar de revenu et paie moins d'impôts par dollar de revenu que le résident moyen des régions urbaines. La figure 9<sup>1</sup> démontre que le rapport transferts-revenu est plus élevé dans les régions rurales et les petites villes et que le rapport impôts-revenu est

<sup>1</sup> Ce graphique met à jour l'analyse fournie par Murphy (1992) que résume la figure 23 de Bollman et Biggs (1992). Les transferts désignent les transferts en argent aux ménages, tels que l'assurance-emploi, l'aide sociale et les prestations du Programme de la sécurité de la vieillesse. L'impôt englobe l'impôt personnel, les taxes de vente et les prélèvements salariaux qui sont imposés directement aux ménages.

plus bas. En moyenne, les particuliers vivant dans les régions rurales et les petites villes ont tendance à recevoir d'un peu plus de transferts parce que :

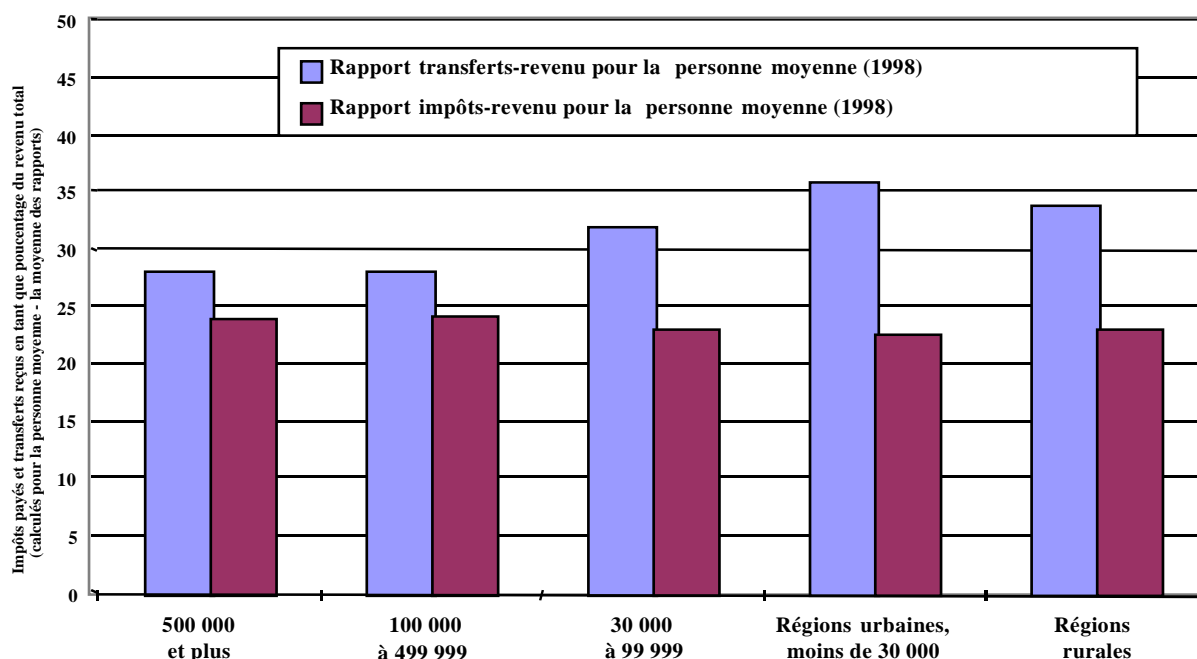
- les taux de chômage sont plus élevés;
- la proportion d'enfants est plus grande (les résidents profitent davantage du crédit d'impôt pour enfants);
- le nombre de retraités qui reçoivent des prestations du Régime de pension du Canada et du Régime des rentes du Québec est plus élevé.

En moyenne, les particuliers vivant dans les régions rurales et les petites villes paient moins d'impôts puisque leur revenu est plus faible. (Les subventions accordées aux exploitations agricoles et aux autres entreprises n'étaient pas incluses.)

En examinant la figure 9, on peut observer que dans chaque classe d'urbanisation, la personne moyenne reçoit plus de transferts qu'elle ne paie d'impôts.

**Figure 9**

**Les personnes moyennes vivant dans les régions rurales et les petites villes reçoivent plus de transferts que d'impôt et l'écart est plus important pour les personnes qui vivent dans les centres métropolitains**

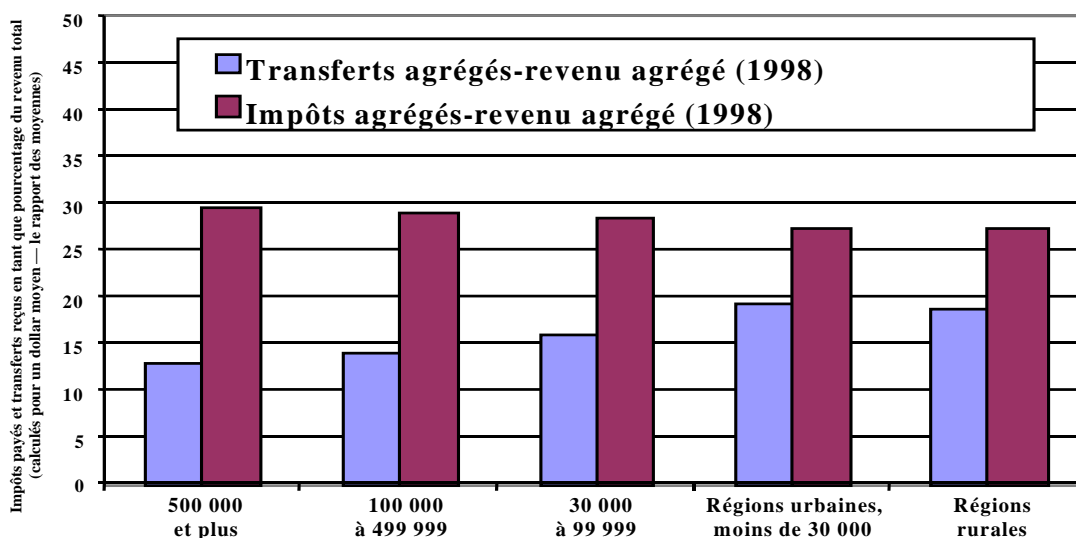


Source : Statistique Canada, Base de données/modèle de simulation de politique sociale.

Il est bon de signaler que, en évaluant les transferts et les impôts en tant que proportion du revenu agrégé dans une région, pour les régions rurales et les petites villes, on se rend compte que le rapport transferts agrégés-revenu agrégé est plus élevé que le rapport impôts agrégés-revenu agrégé est plus bas (figure 10).

**Figure 10**

**La population des régions rurales et des petites villes paie plus d'impôts qu'elle ne reçoit de transferts, mais l'écart est plus faible que dans les régions métropolitaines**



Source : Statistique Canada, Base de données/modèle de simulation de la politique sociale.

Fait intéressant, dans chaque classe d'urbanisation, le total des impôts a surpassé celui des transferts, alors qu'on a signalé précédemment que la personne moyenne recevait plus de transferts qu'elle ne payait d'impôts. En raison de la répartition du revenu où une faible proportion de particuliers dispose d'un revenu élevé et d'un régime d'impôt progressif, il y a au total plus d'impôts perçus que de transferts payés. Toutefois, la personne moyenne (qui se situe au milieu de l'échelle de répartition du revenu) reçoit plus de transferts qu'elle ne paie d'impôts.

## Sommaire

Les familles rurales déclarent des revenus relativement faibles. L'écart entre leurs revenus et ceux des familles urbaines s'est rétréci avec le temps. Les familles rurales des provinces de l'Atlantique et du Québec touchent des revenus relativement plus faibles, alors que ceux des familles rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont relativement plus élevés.

Les régions rurales comptent une plus petite proportion de familles à faible revenu, selon l'indicateur du seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, qui comprend un rajustement du coût de la vie pour les diverses classes d'urbanisation. Par contre, l'utilisation de la « mesure de faible revenu » (MFR) qui correspond à la moitié du revenu médian national, calculé en fonction de la taille de la famille, révèle que les régions rurales enregistrent une plus forte proportion de familles à faible revenu.

La répartition du revenu est « plus égale » dans les régions rurales que dans les régions urbaines.

L'immigration de jeunes adultes de 25 à 29 ans est moindre dans les communautés regroupant une forte proportion de familles à faible revenu (qu'elle que soit la mesure utilisée pour calculer le faible revenu).

En moyenne, les résidents ruraux reçoivent relativement plus de transferts sociaux et paient relativement moins d'impôts.

Les différences qui existent quant à la taille de population et à l'accès aux marchés justifient, entre autres choses, l'écart sur le plan du bien-être économique entre les résidents ruraux et les résidents urbains. Dans l'ensemble, les indicateurs de revenu fournissent des données non concluantes sur le bien-être économique relatif des résidents ruraux. D'après certains indicateurs, les résidents ruraux sont moins bien nantis. Par exemple, les revenus moyens sont inférieurs dans les régions rurales. Les indicateurs qui mesurent la proportion de familles à faible revenu révèlent toutefois une plus forte proportion pour les régions rurales d'une part (mesure de la MFR) et une plus faible proportion (mesure du SFR) d'autre part. Il est difficile de tirer des conclusions relativement au bien-être économique des résidents ruraux en raison des données contradictoires fournies par ces indicateurs. De façon générale, la meilleure façon de conclure est peut-être d'affirmer que les données sont non concluantes et qu'elles dépendent des indicateurs utilisés et de la valeur qui leur est attribuée.

## Références bibliographiques

- BOLLMAN, Ray D. et Brian BIGGS. « Régions rurales et petites villes du Canada : un aperçu », dans Ray D. Bollman, *Régions rurales et petites villes du Canada*, chapitre 1, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1992.
- MITCHELL, Hon. Andy. *Travailler ensemble au sein du Canada rural : Rapport annuel au Parlement*, Ottawa, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Le Secrétariat rural, 2000.
- MURPHY, Brian B. « La répartition des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux dans les régions rurales du Canada », dans Ray D. Bollman, *Régions rurales et petites villes du Canada*, chapitre 17, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1992, p. 377 à 402.
- RUPNIK, Carlo, Margaret THOMPSON-JAMES et Ray D. BOLLMAN. « Évaluation du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu », (Ottawa, Statistique Canada, Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural, Document de travail n° 45, n° 21-601-MIF01045 au catalogue, 2001).

Pour obtenir plus de détails, voir le bulletin de travail intitulé « Évaluation du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu », (Ottawa, Statistique Canada, Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural, Document de travail n° 45, n° 21-601-MIF01045 au catalogue).

Carlo Rupnik (téléphone : (613) 951-9593; courriel : [Carlo.Rupnik@statcan.ca](mailto:Carlo.Rupnik@statcan.ca)) et Ray D. Bollman (téléphone : (613) 951-3747; courriel : [Ray.Bollman@statcan.ca](mailto:Ray.Bollman@statcan.ca)) sont analystes à la Section de la recherche et des données rurales de la Division de l'agriculture, Statistique Canada. Margaret Thompson-James étudie à l'Université de Waterloo et a contribué au présent bulletin dans le cadre d'un stage coopératif à Statistique Canada.



**Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF)**

**Volume 1**

**n° 1 : Croissance démographique observée dans les régions et les petites villes dans les années 90**

Robert Mendelson et Ray D. Bollman

**n° 2 : Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine**

Robert Mendelson

**n° 3 : La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada**

Robert Mendelson

**n° 4 : Les régimes de dépenses des ménages ruraux et urbains, 1996**

Jeff Marshall et Ray D. Bollman

**n° 5 : A quelle distance se trouve le plus proche médecin?**

Edward Ng, Russell Wilkins, Jason Pole et Owen B. Adams

**n° 6 : Les facteurs associés à la croissance économique locale**

Ray D. Bollman

**n° 7 : Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux**

Margaret Thompson-James

**n° 8 : Tendances géographiques de bien-être socio-économique des collectivités de premières nations**

Robin P. Armstrong

**Volume 2**

**n° 1 : Facteurs liés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada**

Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink

**n° 2 : Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales**

Roland Beshiri et Ray D. Bollman

**n° 3 : Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996**

Juno Tremblay

**n° 4 : Conditions d'habitation dans les régions essentiellement rurales**

Carlo Rupnik, Juno Tremblay et Ray D. Bollman